

INFO
POUR LES ASSISTANTS MATERNELS
ET LES PARENTS EMPLOYEURS

Ce qui change en 2026 :

Le montant du SMIC horaire est revalorisé de 1,18% soit 12,02 € brut de l'heure.

Le salaire minimum des assmats en 2026 reste à 3,64 € bruts par heure d'accueil soit 2,84 € nets hors Alsace Moselle

L'indemnité d'entretien minimale versée aux assmats en 2026 augmente à 3,83 € pour une journée de 9h puis 0,425 € par heure au-delà.

À compter du **25 janvier 2026**, si vous faites garder plusieurs enfants par le même assistant maternel, vous devrez effectuer une déclaration pour chacun d'eux.



RENSEIGNEMENTS & RENCONTRES
Sur rendez-vous* uniquement

SAINTE-SOULLE
Lundi : 13h30 - 17h
Mardi : 13h30 - 16h
Espace Enfance
14 rue de Saintonge

DOMPIERRE-SUR-MER
Jeudi : 13h30 - 18h
Vendredi : 13h30 - 16h
Le Vill'Âges
Rue Pierre de Coubertin

*Les rendez-vous sont possibles en dehors de ces créneaux.

Ophélie BRODBECK
Coordinatrice du RPE
rpedompierrestsoulle@ville-dompierre-sur-mer.fr
07 76 08 26 38
05 46 52 02 57 (Sainte-Soulle)

© photos : Ville de Dompierre-sur-Mer / freepik.com

DOMPIERRE-SUR-MER & SAINTE-SOULLE
PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Relais Petite Enfance

PLAQUETTE #02
FEVRIER
2026



Ce RPE est un service public intercommunal gratuit. Il a été créé par Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime (CAF 17) et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime (service de la Protection Maternelle Infantile (PMI)).



Le RPE

RELAIS PETITE ENFANCE,
EST UN SERVICE PUBLIC GRATUIT

FEVRIER
2026

SAINTE-SOULLE		DOMPIERRE-SUR-MER	
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
2	3	5	6
Poterie avec Catherine Martin 10h à 11h	Poterie avec Catherine Martin 10h à 11h	Poterie avec Catherine Martin 10h à 11h	Poterie avec Catherine Martin 10h à 11h
9 Transvasement 9h à 10h15 ou 10h30 à 11h45	10 Cuisiner des crêpes 9h à 10h15 ou 10h30 à 11h45	12 Cuisiner des crêpes 9h30 à 11h30	13 Cuisiner des crêpes 9h30 à 11h30
16 Pas d'atelier	17 Pas d'atelier	19 Pas d'atelier	20 Pas d'atelier
23 Bébés lecteurs Bibliothèque 9h à 10h ou 10h à 11h	24 Anniversaire des enfants nés en février 9h à 10h15 ou 10h30 à 11h45	26 Bébés lecteurs Salle des mariages 10h à 11h	27 Anniversaire des enfants nés en février 9h30 à 11h30



La date limite d'inscription est fixée au mercredi 28 janvier inclus

Les inscriptions seront confirmées par la coordinatrice après régulation.

ANIMATIONS ET TEMPS FORTS !

À NE PAS MANQUER !

Poterie du 2 au 6 février

15 enfants maximum, priorité aux plus de 18 mois.

Mercredi 11 février

Carnaval salle Isabelle Autissier à Dompierre sur Mer de 9h45 à 11h.

20 enfants maximum.

En partenariat avec la MPE, La Sirène et le centre social Vill'âges d'aunis.

N'hésitez pas à venir déguisés.

Mercredi 25 février

Carnaval à Sainte-Soulle à partir de 9h30 à la maison des associations.

N'hésitez pas à venir déguisés.

Le RPE sera fermé le 16 et le 20 février.

ATELIERS D'EVEIL ET DE SOCIALISATION

Les ateliers d'éveil et de socialisation sont ouverts aux assistants maternels, gardes à domicile et parents. Afin de respecter le rythme des enfants, vous pouvez arriver et repartir à l'heure que vous souhaitez.

Sauf indication contraire, les ateliers ont lieu :

◆ Les lundis & mardis

à Sainte-Soulle,
Espace Enfance, 14 rue de Saintonge.

◆ Les jeudis & vendredis

à Dompierre sur Mer,
Le Vill'Âges, rue Pierre de Coubertin.

